

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

numéro
spécial-été

une france divisée :

la réponse des royalistes

DU 18 JUILLET AU 18 SEPTEMBRE 1984 - 14ème année - N° 409 - 10 F

M 2242 - 409 - 10 F



les vraies questions

Crise : le mot résume la situation de la décennie écoulée, et sans doute celle à venir. Il évoque les difficultés, les effondrements, les angoisses et les révoltes. Mais nous ne saurions oublier que la crise est aussi le moment où le neuf sort de l'ancien. Douloureuse comme un enfantement, la crise peut être l'occasion d'une renaissance. Du moins si elle est comprise et maîtrisée car rien n'est plus dangereux que de s'en remettre à la « nature des choses », toujours violente.

Nous sommes dans ce moment critique, où la société change sans que nous puissions dire quand elle retrouvera une stabilité, ni même si elle y parviendra. Mais nous sommes sûrs que, comme après Mai 1968, rien ne sera jamais plus comme avant. Ce qui est vrai de l'économie, bouleversée par une profonde mutation technique, l'est aussi de la politique et de la composition sociale de notre pays.

En mai 1981, beaucoup ont voulu considérer l'élection de François Mitterrand comme le moment, positif ou négatif, du perpétuel affrontement entre la droite et la gauche. Or notre vie politique reflète de moins en moins cette opposition politique, sociale et parfois « métaphysique » entre deux France. Le nouveau Président de la République n'a pas fait ce que l'on redoutait ou attendait de lui. Loin de détruire l'héritage gaullien, il en a retrouvé le sens profond, dans sa conception de l'Etat comme dans la conduite de sa politique étrangère et de défense. Il tente, sans toujours y parvenir, d'être un arbitre au-dessus des clans et des intérêts et son attitude très ferme à l'égard des soviétiques (sur la question des euromissiles, lors de son récent voyage à Moscou) montre qu'il n'est ni le complice, ni l'otage du Parti communiste. De même, en économie, nous sommes loin de la « collectivisation » naguère tant dénoncée. Au cours de ces derniers mois, jamais la politique présidentielle n'a moins correspondu aux slogans manichéens que l'op-

position continue d'utiliser.

Il ne fait pas de doute, non plus, que les rapports de force idéologiques et politiques sont en train de se transformer, comme on a pu le constater lors des élections européennes. Après la mort de l'idéologie marxiste, voici que s'accroît l'inéluctable déclin d'un Parti communiste discrédité et mortellement atteint dans son identité même. Malgré le succès



par
bertrand
renouvin

de 1981, voici que le Parti socialiste recule, faute d'avoir su accomplir sa mutation. En dépit de l'agitation qu'elle entretient, voici que la droite classique bute, par sa faute, sur l'extrême-droite renaissante qui peut l'empêcher d'avoir la majorité. Quant à l'immense manifestation du 24 juin, elle traduit, par delà la question scolaire, un désir de recomposition sociale et, aussi, une renaissance religieuse que les hommes politiques n'ont pas à juger mais qu'ils doivent attentivement observer.

L'épuisement de certaines tra-

ditions politiques, le bouleversement des références sociales et des valeurs morales, l'attitude, déconcertante pour beaucoup, du chef de l'Etat et le fait qu'il soit encore à la recherche d'une nouvelle voie, ne peuvent qu'engendrer une forte angoisse collective. Cette angoisse peut être dominée. Elle peut aussi engendrer la panique et les réflexes violents, ou bien des réactions de repli. L'inquiétant est que les principaux responsables de l'opposition cherchent à exacerber cette angoisse, à exploiter, voire à développer, les violences potentielles. Non seulement M. Le Pen, qui répand scandaleusement la peur et la haine des immigrés, mais aussi les chefs de l'opposition parlementaire, qui sont en train de créer une atmosphère de guerre civile. Il n'est pas moins inquiétant de voir les dirigeants du Parti socialiste entrer dans cette logique - notamment en rallumant la guerre scolaire - et faire le jeu de leurs adversaires par leur comportement sectaire et par leur dogmatisme intellectuel.

Ces passions partisans, aussi vive à droite qu'à gauche, sont évidemment dangereuses pour la paix civile. Elles empêchent aussi que soient posées les vraies questions, autour desquelles pourrait s'engager un débat positif : celle des conditions d'un nouveau développement économique, celle du tissu social qui est en train de se défaire, celle de l'insertion des immigrés dans une communauté pluri-culturelle. Tels sont les véritables enjeux. Les royalistes entendant les faire prévaloir, dans le dialogue avec tous ceux qui refusent l'esprit de guerre civile, la régression xénophobe et raciste et les sectarismes de droite et de gauche. Dans cette tâche commune, ils ne prétendent pas apporter une vérité absolue et des solutions toutes faites. Mais ils veulent poser la question du pouvoir politique en montrant comment, dans une société en crise, la monarchie pourrait jouer un rôle essentiel.

Bertrand RENOUVIN

politique

Si l'on s'en tient aux grands indicateurs (commerce extérieur, chômage, inflation) les résultats globaux ne sont guère brillants. Si, en 1983, le déficit de la balance commerciale a été réduit de moitié (43 milliards, au lieu de 93 en 1982), le premier trimestre de 1984 a été désastreux et il est probable que nous assisterons, dans ce domaine, et malgré la rigueur, à des résultats en dents de scie. Il est inquiétant d'assister à un fléchissement de nos exportations, malgré une reprise chez certains de nos partenaires, et notamment à une détérioration vis-à-vis des pays de la CEE.

Pour ce qui est du chômage, après une période de stabilisation, nous assistons à un dangereux dérapage qui s'est traduit en début d'année par 50.000 chômeurs de plus chaque mois (soit environ 11,5% par an). De l'avis même du premier ministre, nous devrions atteindre 2.500.000 à la fin de 1984. Au moment où les mutations technologiques (dont il n'est pas écrit que, même à long terme, elles seront génératrices d'emplois) s'imposent, le gouvernement semble se résigner à la montée du chômage, comme à une fatale conséquence d'une rigueur jugée inévitable.

L'inflation constitue sans doute le seul sujet de satisfaction. Elle n'a cessé de se réduire et c'est probablement le seul domaine dans lequel les résultats obtenus peuvent être considérés comme durables. Mais cela ne suffit pas à justifier les choix de l'équipe en place qui, imitant le fatalisme giscardien, ne cesse de répéter qu'« il n'y a pas d'autre politique possible ». Pourtant on voit bien qu'en ce qui concerne les restructurations industrielles, nous sommes dans une impasse. La politique d'austérité ne parvient pas à développer les investissements, réduit l'Etat à subventionner les secteurs les moins compétitifs et freine leur adaptation. Seule une politique de croissance permettrait d'abandonner progressivement les industries dépassées sans faire exploser le chômage.

Dans ce contexte, les nationalisations ont été inopérantes. Pour des royalistes, elles n'étaient ni un bien en soi - comme la gauche l'a donné à penser - ni un mal absolu - comme la droite l'a af-

**pour mieux nous connaître
voir notre offre spéciale page 15**

économique

quel changement ?

Le débat politique de la gestion économique de la gauche et de ses échecs, cache la réalité : la politique menée actuellement est d'une inspiration voisine de celle de M. Barre, sous le septennat précédent. Sommes-nous condamnés à l'austérité, y a-t-il une alternative ?

firmé. Elles n'auraient pu être qu'une arme au service d'options claires. Mais, en opposition avec une politique qui, quoi qu'on en dise, demeure d'inspiration libérale (au sens économique du terme), elles n'auront servi à rien. D'autant que la logique des grands groupes concernés, désormais contrôlés par l'Etat, qui est celle de la puissance pour la puissance, n'a pas été infléchie.

Les socialistes, sûrs d'un projet qui se révèle bien flou, ont pris le pouvoir au moment où est survenue la crise de l'Etat-Providence. Cela leur interdit une grande politique de redistribution qui constitue leur raison d'être. De plus la dernière décennie a vu l'échec des grands modèles économiques. Celui du modèle marxiste évidemment (il était bien antérieur), mais aussi de la théorie libérale, impuissante à saisir les réalités humaines et nationales, qui se brise sur des faits bien concrets, comme celui des sociétés transnationales. Ajoutons que la « crise » mondiale est d'abord celle du système monétaire international. Le dollar, détaché de l'or, joue le double-rôle ambigu de monnaie nationale et de moyen de paiement international. Cet état de fait permet en

quelque sorte, aux Etats-Unis de faire payer par d'autres un déficit budgétaire interdit à ses partenaires et en opposition avec la doctrine économique classique.

C'est pourtant à celle-ci - au libéralisme - que sacrifie une véritable mode, l'austérité, qui gagne les milieux politiquement les plus divers et remplace un keynésianisme sommaire plus ou moins pratiqué par les équipes de tous bords. Rappelons-nous que les deux derniers septennats (celui de Giscard, comme celui de Mitterrand) ont débuté avec une politique de relance qui, dans les deux cas, a débouché sur un important déficit extérieur, et s'est conclue dans la « rigueur ». Les mécanismes en sont bien connus : on comprime la demande en pratiquant une restriction du crédit. Mais les conséquences ne se font pas attendre : diminution de la consommation, de la production, des investissements, sans que, pour autant, la hausse des coûts de production soit véritablement enrayerée.

REFUSER LE FATALISME

Compte tenu de l'esprit économique ambiant, libéral pour un homme comme J. Delors, ultra-libéral pour certains milieux de

l'opposition qui pratiquent la surenchère, il peut paraître irréaliste de proposer des solutions qui fassent sa part à la croissance. La mode est aujourd'hui à la croissance zéro, voir à l'acceptation de la récession, alors que dans les années soixante c'était l'idée inverse qui dominait.

Heureusement, il subsiste quelques esprits non-conformistes, tels André Grjébine qui nous déclarait, dans le numéro 403 de « Royaliste » : « ... cette surenchère dans l'austérité trouve une justification dans le fait que les remèdes keynésiens traditionnels - qui ont été appliqués avec succès dans les années 50 et 60 - butent aujourd'hui sur la contrainte extérieure (depuis le choc pétrolier de 73) et sur l'inflation. Mais plutôt que de chercher à renouveler cette pensée, c'est-à-dire d'aller en avant, nous allons en arrière, c'est-à-dire que nous revenons aux recettes « classiques » qui ont fait la preuve de leur nocivité durant la crise des années 30. »

Plutôt que de pratiquer une politique de relance par la consommation, qui met en péril le commerce extérieur d'un pays et le contraint à s'endetter, il faudrait procéder à une relance par les investissements qui, elle, est à terme créatrice de richesses. Par ailleurs, on peut, comme A. Grjébine, émettre des propositions dans différents domaines.

En matière d'inflation il faut effectivement, comme le désire le

chef de l'Etat, procéder à un allègement des charges de l'entreprise (et par conséquent de ses prix de vente). Mais si l'on cite souvent les coûts salariaux, on s'intéresse moins souvent aux coûts financiers qui sont pourtant considérables. A tout prendre, un déficit du budget de l'Etat qui permet aux entreprises d'investir est préférable à une « rigueur » qui ne leur permet que de s'endetter et d'augmenter leur charge financière (pour le plus grand profit du secteur bancaire, fût-il nationalisé).

Pour ce qui est du chômage, nous n'en viendrons à bout que par une politique industrielle globale qui rejette une société « duale » dans laquelle seuls émergeraient quelques industries de pointe, perdues au milieu de secteurs abandonnés à leur triste sort. C'est l'ensemble des structures économiques du pays dont il faut favoriser la mutation. Pour cela, comme pour un retour à l'équilibre du commerce extérieur, une croissance « autocentrée » est nécessaire ; c'est-à-dire une croissance orientée vers une réduction de la croissance extérieure (notamment en matière énergétique) et une conquête, que l'on a abandonnée, du marché intérieur. Celui-ci est la base de départ de toute expansion vers l'extérieur et tous les grands pays exportateurs ne se laissent pas tailler des croupières sur leur propre sol sans réagir. Certains crieront au protectionnisme. Mais s'il demeure limité et s'il n'est pas conçu comme un retour à l'autarcie, il peut être utile. D'ailleurs chaque pays le pratique, de façon plus ou moins hypocrite, à commencer par les plus puissants.

Le rôle d'un Etat arbitre entre des intérêts parfois contradictoires, n'est pas d'être omniprésent. Mais cet Etat ne doit pas non plus, comme certaines thèses à la mode le voudraient, s'effacer complètement du champ économique. Si tel était le cas, la loi qui prévaudrait serait celle du plus fort et des féodalités modernes, non celle du bien commun.

Un pouvoir qui en est soucieux doit permettre les transformations nécessaires à l'économie nationale et protéger l'identité de la société française en posant les conditions de son indépendance. Cette dernière suppose la remise en cause d'une « division internationale du travail » qui est à la fois préjudiciable aux pays développés et à ceux du tiers monde.

Alain SOLARI



politique étrangère :

la continuité avec de gaulle

Depuis le début de la Ve République, on sait que le domaine de la politique étrangère est le domaine du Prince.

Cela ne surprend ni ne scandalise plus personne. Et la continuité de de Gaulle en Mitterrand est assumée. Est-il excessif de penser que notre actuel président a pris en main la diplomatie de la France avec une opiniâtreté remarquable, et même, semble-t-il, avec une sorte de vitalité que semblent entretenir l'importance de la tâche et l'appétit d'agir ? Vit-on chef de l'Etat aussi prompt à courir les chemins du monde, des capitales européennes toutes visitées aux Etats-Unis, de la Chine à la Jordanie en passant par l'Afrique ? S'il est un homme politique bien persuadé que dans ce siècle-ci l'intérêt de la France est devenu extraterritorial c'est bien celui-là.

Qu'il soit aussi le premier président issu de la gauche et que ses objectifs fondamentaux disposent dans le pays d'un consensus des plus larges constitue un fait de première valeur. L'idée d'une politique étrangère qui ne peut se développer que dans la continuité et conformément à des intérêts vitaux et des principes supérieurs aux idéologies et à l'esprit partisan est trop précieuse pour ne pas être reconnue. C'est un acquis que l'on doit à l'esprit et à la pratique des institutions en même temps qu'à « l'homme de gauche » qui en a accepté l'héritage et inventé des formes nouvelles.

Après tout, ce n'était pas forcément évident. La gauche, tout au long de la IIIe République a opposé aux vertus de la Real Politik un idéalisme aux conséquences tragiques. Jusqu'à nos jours, à travers ses théories et ses mythes, elle s'est voulu championne de la paix, du désarmement et de la sécurité collective. Régis Debray dans son dernier ouvrage tout à fait décapant à ce propos peut citer encore une déclaration en date du 25 mai 1982 du bureau exécutif du Parti Socialiste où l'on retrouve exactement tous les mots fétiches : « La tradition socialiste est celle de la

paix, du désarmement et de l'arbitrage ».

Ce parti qui fut celui du refus de la force de frappe, de la politique d'indépendance nationale du général de Gaulle, a du mal à refouler l'idéalisme qui emplit encore toute sa mémoire. Mais c'est un président issu de ses rangs qui prononce le discours historique du Bundestag, lui qui déclare à Bruxelles que les pacifistes sont à

ici saluer au passage aussi bien la prise de position courageuse de l'épiscopat français lors de sa dernière assemblée de Lourdes, que l'œuvre d'un André Glucksmann mettant la philosophie et l'éthique à l'heure des euromissiles et une résistance politique qui est aussi de nature spirituelle.

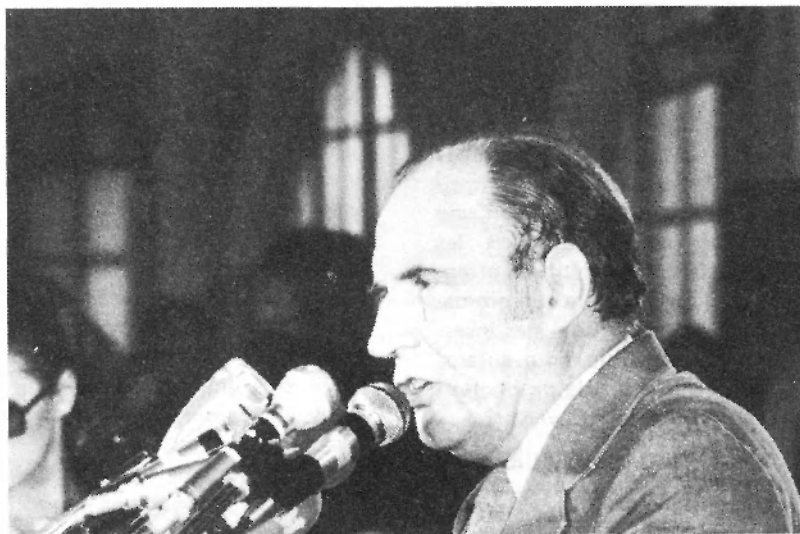
La puissance et les rêves, écrivait Régis Debray. Tout dépend de la qualité du rêveur et de ses songes. Si la Réalpolitik, même réconciliée avec la gauche, n'est que médiocre réalisme sans commune mesure avec les enjeux su-

nom de Sakharov devant toute la fine fleur de la nomenklatura soviétique.

Les principes sont une chose. La conduite quotidienne des affaires en est une autre, où l'opportunité, la surprise, l'accident mais encore l'irrésistible poussée des forces et la conduite des superpuissances imposent de manœuvrer dans la difficulté et au plus juste. La France a tenu dignement sa partie au Proche Orient, et spécialement au Liban. Elle a consenti des sacrifices, obtenu quelques résultats encourageants. Tout reste cependant à la merci d'un retour de flammes subit. Cela ne justifie pas le renoncement. La difficulté de certaines situations africaines, éventuellement quelques erreurs faites ici ou là ne sauraient nous faire oublier la fragilité du continent, la précarité des Etats qui nous sont liés. Aussi importe-t-il de ne pas lâcher prise, alors que certains dirigeants affolés des manœuvres de déstabilisation tournent leurs regards vers l'Amérique.

Quant à l'Europe, qui fut malgré un discours prononcé à Strasbourg la grande absente de la campagne électorale des derniers mois, elle demeure l'éternel miroir aux alouettes, la matière de tous les fantasmes et de toutes les illusions, alors que sa solidarité nous est nécessaire et que l'idée d'une communauté de destin vaut mieux que tous les exercices oratoires auxquelles elle donne lieu. Il faudra bien que tous les Européens comprennent - mais ne le savent-ils pas plus ou moins - que leurs libertés nationales, leur cousinage culturel et tout ce qu'il signifie, valent mieux que la tentation monolithique du superEtat. Des projets communs sont possibles dès lors qu'ils garantissent l'identité commune. C'est œuvre de volonté politique, mais mieux vaut ne pas se tromper sur les moyens. Croire que l'Europe exige notre abdication nationale est bien le pire des périls.

Gérard LECLERC



■ Mitterrand : une conception gaullienne de la politique étrangère

l'Ouest et les fusées à l'Est. Le fait est considérable, à l'heure où la social-démocratie allemande, sous l'égide de Willy Brandt se laisse prendre aux démons du pacifisme. A l'heure aussi où les « grünen » font leur entrée à l'assemblée de Strasbourg, ce qui constitue un phénomène d'importance au moins équivalente, sinon supérieure pour l'équilibre européen aux succès de Jean-Marie Le Pen.

Que la volonté présidentielle trouve l'acquiescement du peuple pour refuser la moindre faiblesse à la vague pacifiste est le meilleur signe de notre degré de civisme et de résolution. Certes, puisque tout est toujours à recommencer, il convient de ne pas s'endormir et de poursuivre l'œuvre qui consiste sans cesse à informer et à tenir en alerte l'opinion publique. Il faut

périeurs du temps elle se prendra les pieds dans ses manœuvres, incertaine de ses fins et finissant par douter d'elle-même. La cause des droits de l'homme est devenue depuis quelques années une arme dans la panoplie des diplomates, elle n'est pas toujours, lorsqu'elle devient instrument, aussi pure que les victimes auxquelles elle se réfère. Mais une diplomatie qui ne tiendrait pas compte aujourd'hui du combat que mènent, derrière les murs des camps et des prisons, les hommes voués à la liberté de leurs peuples et la dignité de leurs concitoyens manquerait l'objectif qui donne sens à la politique aujourd'hui. C'est pourquoi, il convient de saluer également le discours de François Mitterrand dans la salle à manger d'apparat du Kremlin où fut prononcé le

espagne

gagner l'avenir

«J'espère que tous, nous saurons accomplir la mission qui nous incombe. Si nous restons unis, nous aurons gagné l'avenir.» C'est par ces termes audacieux, compte tenu du contexte politique que Juan-Carlos concluait son discours d'intronisation le 22 novembre 1975, s'adressant ainsi, devant les députés réunis aux Cortès, à l'Espagne entière.

Par le ton et la structure même de son discours le jeune roi annonçait ce que seraient les deux préceptes-clé des premières années de son règne : prudence et fermeté. Prudence car il devait, sans choquer la susceptibilité de l'Armée et de l'Eglise restées largement fidèles au Caudillo, libéraliser le régime et permettre à l'Espagne d'accéder au rang des démocraties. Fermeté car il allait être contraint d'imposer ses décisions en toute indépendance sans favoriser un parti au détriment des autres et éviter la guerre civile. «Que personne, déclarait-il alors, ne craigne que sa cause soit oubliée, que personne n'espère un avantage ou un privilège».

Cette phrase montre à quel point son souci premier était d'asseoir sa légitimité sur des bases solides. En France, si la Monarchie capétienne a pu durer près de mille ans c'est qu'elle avait bien commencé : sa légitimité même était contenue dans ses commencements. Or, en 1975, Juan-Carlos n'était que le successeur désigné de Franco, il lui fallait tout de suite devenir le roi de tous les Espagnols. Ainsi, dès le début, il dut montrer que sa légitimité était fondée autant, sinon plus, sur le mandat du peuple et la tradition dynastique que sur l'héritage du régime. De plus, étant donné que toute perspective monarchique serait inconcevable si elle ne s'inscrivait pas dans une idée de service rendu à la Nation, il s'agissait pour lui de faire œuvre de justice et d'arbitrage sans laquelle il ne lui serait pas possible d'obtenir le consensus et par là-même de durer.

Neuf ans après nous pouvons juger du chemin parcouru en rappelant les étapes qui furent décisives :

- juillet 1976 : les Cortès votent une réforme du code pénal,
- août : proclamation d'une large amnistie politique puis syndicale,

- décembre : référendum sur la réforme constitutionnelle, les oui obtiennent 95% des suffrages,
- avril 1977 : légalisation du Parti communiste espagnol,
- juin : premières élections législatives depuis quarante ans,
- septembre : rétablissement de l'autonomie de la généralité de Catalogne,
- octobre : pacte de la Montcloa entre le gouvernement et les principaux partis politiques dont l'objectif était d'envisager un ensemble de mesures économiques et sociales destinées à lutter contre l'inflation;
- avril 1978 : abolition de la peine de mort,
- décembre : référendum constitutionnel : le projet de Monarchie parlementaire recueille une large majorité,
- août à novembre 1979 : approbation des statuts d'autonomie de la Catalogne et du pays basque.

Ainsi, par sa détermination, le Roi, auquel la constitution octroie pourtant moins de pouvoir que celle de la Vème République n'en

accorde au président français, a permis à la société espagnole baignée par quarante années de franquisme, d'exister à nouveau.

Mais cela ne s'est pas fait sans heurts parfois violents avec les nostalgiques de la dictature militaire. Ainsi face à la dégradation du climat politique, au Pays-Basque notamment, et face au malaise croissant de l'Armée, le roi doit intervenir pour sauver une démocratie encore fragile, en novembre 1978 où un projet de coup de force militaire est déjoué au dernier moment, ou bien encore en février 1979 où une tentative d'assassinat d'Adolfo Suarez, alors président du gouvernement, échoue. Mais c'est surtout dans la nuit du 24 au 25 février 1981, pour faire face au putsch du Lieutenant-Colonel Tejero, que le roi est obligé d'user de son charisme pour sauver son trône et la démocratie. Il suffit pour s'en convaincre de relire le discours prononcé cette nuit-là : «La Couronne, symbole de la permanence et de l'unité de la patrie, ne saurait tolérer en aucune façon, des actions et des attitudes de personnes qui prétendraient interrompre par la force le processus démocratique que la Constitution votée par le peuple espagnol a fixé en son temps au moyen d'un référendum».

De cette nouvelle épreuve de force, le roi, soutenu par tout le peuple espagnol sort grandi. D'ailleurs, le fait que Santiago Carillo salue le «rôle historique» joué par Juan-Carlos pendant cette crise est significatif.

Depuis, le roi a permis à l'Espagne de franchir un nouveau cap que nombre d'observateurs s'accordaient à reconnaître difficile : il s'agit de l'alternance. En effet, en octobre 1982, Felipe Gonzales, secrétaire du PSOE succède à la tête du gouvernement à Calvo Sotelo. Si la magistrature suprême avait été assurée par un autre, il y a fort à parier que l'armée et l'extrême-droite revancharde se seraient lancée dans une nouvelle croisade pour rétablir l'ancien ordre des choses.

Interrogé au club de la presse d'Europe 1, sur ses rapports avec le roi, Felipe Gonzales reconnaissait que la monarchie espagnole était «assumée par l'ensemble de la population et l'ensemble des forces politiques», qu'elle jouait «le rôle modérateur que lui attribue la constitution avec beaucoup d'efficacité pour l'établissement de la démocratie» et qu'il n'y avait «aucune incompatibilité entre la monarchie et le PSOE ni avec aucun autre parti.»

Dans le domaine international le rôle joué par Juan Carlos n'est pas négligeable non plus. Deux événements récents viennent le confirmer : son voyage à Moscou au cours duquel il prit la parole devant Tchernenko pour défendre les droits de l'homme comme le fit peu de temps après François Mitterrand, et le soutien accordé à Raul Alfonsi (président argentin) dans son refus d'obéir au diktat américain concernant le règlement de sa dette, tandis que Mitterrand, en participant au sommet de Londres se déclarait, malgré quelques réticences, solidaire de la politique menée par Reagan au nom des banques américaines.

Toute la différence entre un roi fort de sa légitimité historique et populaire, que sa position oblige à avoir une vision à long terme, et un président élu pour sept ans par 50% de l'électorat, est actuellement illustrée par cet exemple.

Neuf ans après la mort de Franco, l'Espagne est passée de la dictature militaire à la démocratie. Elle doit avant tout cette évolution à Juan-Carlos dont la légitimité est désormais reconnue par tous. Loin de nous l'intention de nous inspirer du modèle espagnol, les circonstances historiques sont par trop différentes, mais sa réussite montre que la «ré-institution» de la monarchie est encore possible aujourd'hui. Surtout aujourd'hui.

P.L.





Avec 1987, s'approche à grands pas la célébration du millénaire de la dynastie capétienne. C'est en effet le 3 juillet 1987 que fut sacré à Noyon celui qui allait être à l'origine de la plus formidable aventure familiale de tous les temps. Nous avons demandé à Laurent Theis, auteur d'un ouvrage sur l'avènement d'Hugues Capet, des lumières sur le sujet...

● **Royaliste : Pouvez-vous tout d'abord nous dresser un tableau de la France dans la seconde moitié du X^{ème} siècle ?**

Laurent Theis : Non, je ne le peux pas. Il faudrait disposer d'une documentation comme on en possède pour le XII^{ème} siècle. Or nous sommes dans la période la plus pauvre en documents de notre histoire. Ce que nous savons, c'est que la population de ce qu'on appelle aujourd'hui la France est peut-être alors entre 4 et 7 millions d'habitants. En revanche, si vous souhaitez un tableau politique, c'est davantage possible, sachant qu'on ne touchera que la couche la plus élevée de l'aristocratie.

● **Royaliste : Qui était Hugues Capet ?**

Laurent Theis : Ce n'est pas un nouveau venu, ce n'est pas non plus un parvenu. Il n'a pas fait un coup d'Etat au sens où on pourrait l'entendre aujourd'hui.

C'est quelqu'un dont le grand-père a été roi, dont le grand-oncle a été roi et qui touche par le sang, par les amitiés, par les alliances à la plus haute aristocratie française, mais aussi germanique. Il est le cousin de l'empereur Otton de Germanie, il est le proche parent du dernier Carolingien à qui il va succéder en 987. Il appartient par tout cela à une condition quasi-royale. Par ailleurs, il est également un des grands propriétaires terriens du royaume. Il possède de très grands domaines entre la Seine et la Loire. Il est le seigneur de puissants vassaux, et dispose de contingents militaires qui sont une des conditions du succès politique du moment. Il dispose surtout de supports spirituels et intellectuels. Ses ancêtres et lui-même ont passé alliance depuis très longtemps avec ce que l'Eglise possède de plus dynamique, de plus novateur dans l'Europe du X^{ème} siècle, les grandes abbayes et essentiellement le mouvement cluni-

sien dont le développement est parallèle à celui de la famille capétienne.

● **Royaliste : Une famille qui avait déjà fait parler d'elle...**

Laurent Theis : Lorsque le fils de Charlemagne, Louis le Pieux, voit sa succession ouverte en 840, ses trois héritiers se partagent l'Empire. La lignée française, avant la lettre, est celle de Charles le Chauve. Progressivement, les fonctionnaires naguère nommés par le roi ou l'empereur, tendent à prendre une indépendance grandissante. Le pouvoir central ne parvient plus à vraiment contrôler les populations. La défense des territoires devant les invasions, est assumée par ceux qui sont sur place, c'est-à-dire ces grands personnages, ces familles qui ont reçu délégation du pouvoir royal. Parmi ces familles figure celle qu'on appelle robertienne, du nom de Robert le Fort, l'arrière-arrière-grand-père d'Hugues Capet, et qui s'est illustré dans la défense de Paris contre les Normands. C'est de cette conjugaison des fonctions royales peu à peu appropriées et de ce rôle de défense des populations qu'est venu le prestige de la famille robertienne. Ainsi, en 888, Eudes, le fils de Robert, peut prendre la place d'un Carolingien qui n'était pas encore en état de régner, et devenir roi. Ensuite, Carolingiens et Robertiens ont alterné sur le trône des Francs de l'Ouest. Il y avait, pour Hugues Capet, déjà une présomption pour incarner le pouvoir royal.

● **Royaliste : Quelles sont les sources de la légitimité à l'époque ?**

Laurent Theis : Il y a un rite d'accession au pouvoir royal. Il n'y a pas une codification qui fait que tel ou tel candidat est nécessairement exclu. Il y a là un mélange de puissance temporelle et de puissance politique, ce qui est différent. Le pouvoir royal est également d'essence sacrée et le roi n'est pas un homme comme un autre. C'est un homme sur lequel on ne porte pas la main, qu'on ne

tue jamais, ou par un hasard très malencontreux comme ce fut le cas pour Robert I^{er} à la bataille de Soissons. Parce que le roi, par le sacre, a reçu une onction particulière qui l'assimile à un évêque, il est à la jonction de la société laïque et de la société ecclésiastique...

On devient roi, normalement, dans le système franc, lorsque l'on est fils de roi. Autrement dit, on peut être roi sans royaume, comme tous les fils de Louis le Pieux, du vivant de leur père; ou en 987, comme Charles de Lorraine, le compétiteur d'Hugues, parce qu'il est le fils du roi Louis IV d'Outremer. Donc le sang crée une présomption royale. Il lui faut ensuite des moyens matériels. Il lui faut encore le consentement de l'aristocratie. Ce qui fait le roi, c'est d'une part le sang, d'autre part l'élection. Election et descendance qui sont elles-mêmes consacrées par l'onction sacerdotale administrée au roi. Au cours du X^{ème} siècle, on voit peu à peu le principe d'élection l'emporter ou au moins tenir balance égale avec le principe de filiation. Hugues Capet, descendant de rois, aurait été, en 987 hors d'état d'accéder à la royauté si les Grands n'y avaient pas consenti. A ceci près que les Grands du royaume sont pour l'essentiel des clients d'Hugues Capet...

● **Royaliste : Ainsi le Robertien avait des atouts dans sa manche ?**

Laurent Theis : Oui et d'abord, il se trouve que le seul prétendant carolingien, l'oncle du défunt roi Louis V, est un vassal de l'empereur de Germanie. Au sein d'un monde où un embryon de conscience nationale commence peut-être à se faire jour, c'est un argument dont on s'est servi : l'homme de l'empereur germanique ne peut devenir le roi des Francs de l'Ouest. Hugues Capet est aussi le candidat idéal car il est l'ami des églises. Il a de son côté l'archevêque de Reims, pivot symbolique de la Monarchie et soutien indispensable. Enfin, Hugues Capet, au-

“hugues capet le premier français”

tant qu'on puisse le savoir, a préparé son coup. Il a donné à son fils une éducation hors du commun, une éducation d'évêque. Lui-même ne savait ni lire ni écrire, il ignorait le latin. Comme il a commencé à faire instruire son fils en 980/982, il y a présomption que déjà, il sentait qu'un jour, si les circonstances s'y prêtaient, la Couronne pourrait échoir à sa famille. Car il n'y a pas d'individu au X^e siècle, c'est une invention des Temps Modernes. L'homme est pris dans de tels réseaux d'intérêts matériels, spirituels et politiques, collectifs, qu'il n'y a pas de décisions individuelles. Avec Hugues Capet, c'est tout un groupe qui se porte au niveau royal, avec ses vassaux, ses femmes, ses enfants, ses évêques, ses abbés.

Et puis il faut laisser dans cet événement la part soit au hasard, soit à la divinité, comme on voudra...

L'essentiel, ce n'est pas qu'Hugues Capet soit devenu roi, c'est qu'il le soit resté et surtout qu'il ait transmis la couronne à son fils et que le fils en ait fait autant pour son fils...

● **Royaliste : Quelle place donnez-vous au sacre de Robert le Pieux, le fils d'Hugues, dès Noël 987 ?**

Laurent Theis : C'est l'événement le plus important. Il montre bien qu'Hugues Capet avait décidé de faire œuvre de continuité. Par le jeu simplement biologique, cette œuvre a été d'une durée extraordinaire, puisqu'elle continue encore d'une certaine manière. Le principe royal a été assuré dans la même famille, en tout cas jusqu'en 1848. C'est tout de même un phénomène étonnant.

Très tôt apparaît l'idée qu'il fallait lier de façon visible, par le sacré, la famille capétienne à la royauté franque. Les premiers Capétiens n'ont eu qu'une idée, de montrer qu'ils sont dans la suc-

cession des Carolingiens; et bientôt on verra naître de fausses généalogies. Si les Capétiens ont eu quelque chose dans le crâne, c'est l'esprit de suite...

● **Royaliste : Alors, 987, date de naissance de la France ?**

Laurent Theis : Les nations n'ont pas de commencement, elles ont des origines. Entre Clovis et Philippe Auguste, il y a quelques jalons : le couronnement de Charlemagne, le Traité de Verdun, en 843. A l'intérieur du système franc, un ensemble occidental se détache. Cette séparation est consacrée par l'événement de 987. D'autre part, on observe une séparation linguistique forte. J'ai en mémoire un texte de l'historien Flodoar, dans les années 930, qui dit que de jeunes Germains et de jeunes «Galli», Français, s'injurient chacun dans sa langue. 987 marque la translation de l'Est vers l'Ouest du centre de gravité de la royauté franque, jusque là situé

du côté de la Meuse, entre Aix-la-Chapelle et Reims. Hugues Capet est comte de Paris, sa famille est installée là depuis toujours.

Un système politique se met en place, qui va porter ses fruits trois ou quatre siècles. Autour de cette royauté fortement assumée de père en fils, un consensus progressif se rassemble. L'identité française ne se comprend pas sans les Capétiens. Tout le monde s'accordera à dire que les Capétiens ont bien fait ce qu'ils avaient à faire objectivement là où ils étaient. Cette famille veut se transmettre un héritage et ce faisant elle construit un Etat et forge une nation. Hugues Capet apparaît lui-même comme le premier Français.

● **Royaliste : L'image de 987 a-t-elle évolué à travers les âges ?**

Laurent Theis : Ce qui est intéressant dans un événement, c'est davantage l'idée qu'on s'en fait que les circonstances elles-mêmes. Dans ce cas précis, on ne sait rien. On a une trentaine de lignes d'un historien, Richer de Reims, qui sont sujettes à caution.

Dans un premier temps, l'événement a été un peu mis sous le boisseau. Le prestige de la dynastie carolingienne était tel en Occident que le fait qu'on ait pu, sans droit particulier, mettre fin à une lignée aussi glorieuse, était mal ressenti. Tout le souci des premiers Capétiens fut de renouer avec le «temps béni» de Charle-

magne et de Charles le Chauve. En 987, le roi Hugues Capet est un homme dépourvu de tout moyen matériel. Le moindre de ses vassaux lui tient la dragée haute. Il paraît à beaucoup comme un usurpateur. Certains chronographes sont passés directement du règne de Louis V à celui de Robert le Pieux, qui lui est un roi incontestable.

C'est plus tard seulement, aux XIV^e et XV^e siècles et surtout au XVI^e, qu'on a voulu voir Hugues Capet comme l'ancêtre de la nation française. Au gré des enjeux politiques, on a fait de lui un anti-germanique, un anti-anglais, un anti-italien... Cela a été d'autant plus facile que sur sa personne, on ne sait rien : ni à quelle date il est né, s'il était grand ou petit, gros ou maigre, chauve ou non, comment il s'habillait, ce qu'il mangeait et quelle langue il parlait.

● **Royaliste : C'est bientôt le millénaire de l'avènement d'Hugues Capet. Comment concevez-vous cet anniversaire ?**

Laurent Theis : Il ne m'appartient pas de me prononcer sur la captation d'héritage que l'on peut faire d'Hugues Capet. Le pouvoir politique, quel qu'il sera en 1987, fera quelque chose. Ce sera d'abord la célébration d'une ville très ancienne, Paris, dont Hugues Capet était le comte, et le défenseur contre l'Empereur Otton III. La France aime assez se répandre en commémorations, et une nation est effectivement constituée par une mémoire collective.

Ça aura quelque chose de gaullois, j'imagine : la France vient du fond des âges... 987 est une date, un symbole, et l'événement a d'autant plus de chance de rallier le consensus qu'il n'est plus un enjeu politique. C'est un sentiment profond, que la France vient de loin. Et cela appartient aussi bien aux jacobins qu'aux girondins, autant aux royalistes qu'aux républicains, aux socialistes qu'aux libéraux. Les communistes, à mon avis, seraient les premiers - ou ne seraient pas les derniers - à trouver dans 987 un événement intéressant. Les manuels de la République la plus militante, à la fin du XIX^e siècle, voyaient en 987 un événement fondateur. La France, peut-être a commencé à balbutier là...

propos recueillis
par Philippe DELORME

L. Theis - Hugues Capet Fayard,
prix franco : 108 F.



■ Hugues Capet en majesté

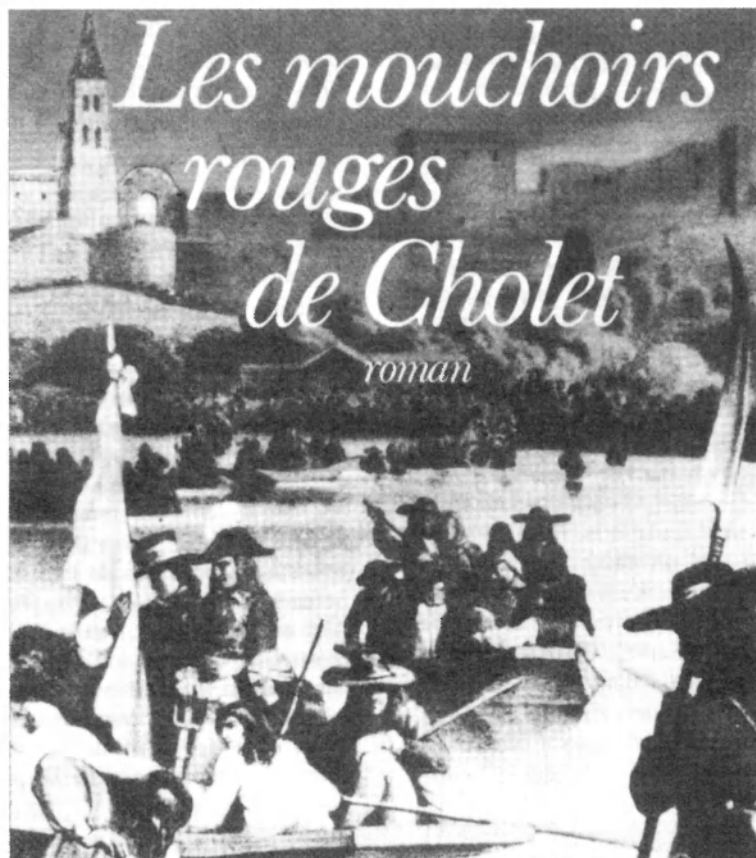
Alors que les deux premiers romans étaient des récits autobiographiques où la réalité et la fiction s'entremêlaient, le troisième est plus spécialement consacré à cette période de transition de l'histoire de France qui se situe à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e.

Il était une fois la Vendée en 1796, région dévastée par la haine des hommes pour leurs semblables. D'entrée de jeu, l'auteur décrit la campagne telle que la découvre son héros (Dochâgne) au sortir de la forêt dans laquelle il s'était réfugié pour échapper aux Colonnes Infernales : «sur l'ancienne place du marché, tous les bourgadiens se trouvaient là, couchés, raides, comme pour être comptés. Dochâgne dénombre cinq-cent-soixante-quatre cadavres dont cent quarante sept enfants. Les plus petits, les marmots, avaient été embrochés à des baïonnettes plantées dans le sol. Les femmes, aux jupons relevés, montraient leurs sexes éclatés par les cartouches dont on les avait bourré. Le maire se reconnaissait à son écharpe tricolore. Bien que républicain, les bleus lui avaient tranché les oreilles et le nez (...) Tout le jour, Dochâgne marcha dans des champs brûlés, ne rencontrant que fermes en ruine, cadavres abandonnés d'hommes et de bétail. Des corbeaux s'envolaient lourdement à son approche et des loups couraient en bande, si occupés par tant de proies offertes qu'ils ne semblaient même pas remarquer ce seul homme debout». Cette citation est un peu longue mais ô combien révélatrice de ce que fut le génocide vendéen.

Cependant, bien qu'elles soient omniprésentes dans le roman, les guerres de Vendée n'en constituent pas le sujet mais plutôt l'unité sémantique qui permet au véritable sujet - le passage d'un monde traditionnel (hiérarchique et paysan) à un monde moderne (égalitaire et industriel) - de prendre forme. Dès lors les habitants du petit village autour duquel se construit l'histoire (Dochâgne bien sûr dont on trouve trace déjà dans «L'accent de ma mère» ancêtre «mythique» de Michel Ragon mais aussi chante-en-hiver, Jacques le Tisserand, le sabotier de la Gatine, etc.) deviennent témoins de cette période trouble. D'ailleurs ce village qui émerge des ruines en 1796 est une métonymie du bouleversement qui se produit en France tant sur le plan politique que sur le plan écono-

vive le roi quand même !

Après «L'accent de ma mère» et «Ma sœur aux yeux d'Asie», «Les mouchoirs rouges de Cholet» (1) est le troisième volet d'une trilogie dans laquelle Michel Ragon cherche à inscrire son cheminement personnel dans l'histoire du Poitou puis de la Vendée.



■ «une guerre d'ouvriers et de paysans».

mique et social avec les conséquences que cela suppose sur les mentalités. Compte tenu de tout cela, les guerres de Vendée qui viennent régulièrement ponctuer le récit représentent les derniers soubresauts d'un monde qui se meurt.

Ainsi, Dochâgne qui depuis 93 s'est battu pour Dieu et pour le Roi, ne comprend-il pas que les gendarmes, les maires, les préfets, les magistrats et les ministres (Talleyrand et Fouché) nommés par la République et par l'Empire, soient maintenus à leurs postes par Louis XVIII à la Restauration. De même lorsque l'Ogre-Turreau (organisateur des Colonnes infernales leur rend visite aux côtés du duc d'Angoulême, au mois de juillet 1814, Dochâgne et ses compagnons ont l'impression d'être trahis par le roi. D'autant plus que le courant ne passe pas entre le jeune prince et les vieux

chouans. D'où la difficulté d'être royaliste une fois la monarchie restaurée. «Le prince ne balbutie que trois phrases : Mes amis, je vous remercie au nom du Roi... Rentrez dans vos foyers, déposez vos armes... et soyez exacts à payer vos impôts (...) Un curé fit un discours en réponse aux paroles du prince. On l'entendit mal, car le curé parlait trop vite avec, eût-on dit, des larmes dans la voix. Mais ce que l'on perçut clairement fut sa conclusion, qui claqua comme un coup de fusil : Vive le roi quand même !» Ce «quand même» n'a pas une connotation péjorative pour les Vendéens pour qui le Roi permettait uniquement par sa présence, par delà ses faiblesses, à la société civile d'exister.

Mais la désillusion n'est pas moins grande dans le domaine économique ou social. Les méta-

yers qui se retrouvent sans terre à la suite du remembrement doivent quitter la campagne pour aller vendre leur force de travail à la ville. Les mouchoirs rouges du titre ne sont pas ceux de la chanson (exit le folklore), ils sont ici l'élément annonciateur des grandes révoltes du XIX^e siècle. Il sont le point commun de l'insurrection vendéenne et des révoltes futures. «Quand on a vu que nos patrons se proclamaient républicains on a vite compris que la République n'était pas faite pour nous», affirme Jacques le Tisserand avant de poursuivre : «Nous aussi on s'est fait brigands et aristocrates». Ce à quoi chante-en-hiver réplique : «La guerre de Vendée, c'est une guerre d'ouvriers et de paysans». Dochâgne a alors cette phrase émouvante : «C'est une guerre de gueux contre les bourgeois et les villadins. Ils se sont battus parce qu'ils voulaient tout. Nous on s'est battus parce qu'on ne voulait rien».

Michel Ragon semble particulièrement attaché à l'aspect plébéien de l'insurrection vendéenne. Déjà dans «L'accent de ma mère», il montre que ses premiers chefs (Stofflet, Cathelineau ou encore Joly) sont des roturiers et que les aristocrates sont du côté de la République, ainsi lorsque Bonchamp attaque Nantes, c'est le marquis de Canclaux qui défend la ville au nom de la République. Il y revient dans «Les mouchoirs rouges de Cholet» : «Les deux plus terribles ennemis des Vendéens, celui qui donna l'ordre de les exterminer, Barère, et celui qui exécuta le crime, Turreau, étaient des aristocrates». Ajoutons-y Westerman (le boucher de Vendée) issu d'une famille noble alsacienne. Le roi a donc été trahi plus que servi par la noblesse.

Comme toutes les histoires d'aventures celle-ci se termine par des points de suspension. En effet, à la fin du roman, Dochâgne qui refuse d'être l'instrument entre les mains des nouveaux détenteurs du pouvoir, rassemble sa famille et quitte le bocage pour une destination inconnue : le salut se trouve ailleurs.

Thème que l'on retrouve aussi dans les deux précédents volets de la trilogie de Michel Ragon et qui semble être une caractéristique fondamentale de l'esprit vendéen.

Patrice LE ROUÉ

(1) Michel Ragon -Les mouchoirs rouges de Cholet- Robert Laffont, prix franco : 74 F.

Faisons un rêve... ou plutôt un cauchemar. Transportons-nous sur les bancs de nos vieilles écoles laïques, comme elles étaient encore avant mai 1968. Elèves en tabliers, bras croisés sur la table de bois ciré; devant, sur la rainure, le porte-plume, posé à côté de l'encrier de faïence, rempli d'encre violette. Tout le monde est là ? Ouvrez vos livres d'histoire...

Vous souvenez-vous de ce qu'on y trouvait, dans ces fameux livres ? Toute une reconstitution modelée en fonction des préceptes républicains. Une histoire où les rois étaient le plus souvent des tyrans comme Louis XIV - qui donnait des fêtes fastueuses quand le peuple mourait de faim - ou des inconscients comme Louis XV. Les «meilleurs» étaient réduits à des images d'Epinal, Louis XI avec ses médailles, saint Louis donnant à manger aux lépreux... Tous gardaient un relent de souffre, Louis XI avait eu ses horribles cages de fer, Henri IV «bon roi» était tout de même suspecté à cause de ses plaisirs...

Enfin, l'histoire avait un sens. L'«obscurantisme» des temps médiévaux, de l'époque féodale, de la Monarchie, n'avait cessé qu'avec la Révolution de 1789 où le peuple avait brisé ses chaînes séculaires... Tout était simple, rassurant...

Or, dans le domaine de l'aventure humaine, ce qui est clair à toutes les chances d'être faux. Depuis, bien des choses ont changé, les zones d'ombre et de lumière se sont rapprochées et mêlées, en fin de compte, le tableau général s'en est trouvé profondément bouleversé. Oh ! Guère encore dans les ouvrages scolaires qui, comme chacun le sait, sont toujours en retard de dix ans sur la recherche universitaire; mais dans les travaux de pointe, et désormais dans ceux qui sont proposés au grand public. Il reste bien quelque Lavis de sous-préfecture, au premier rang desquels officie Claude Manceron, et qui sont à l'histoire moderne ce que le célerifère est au T.G.V., mais les plus sérieux de nos historiens, et les plus nombreux aussi, ont entrepris une vaste œuvre de chamboulement des idées reçues qui, comme chacun le sait, sont pour tout scientifique, l'écueil numéro un.

D'abord le portrait de nos rois et de leurs grands serviteurs. L'historiographie actuelle prend volontiers le biais de la biographie pour

changée l'histoire ?

Il y a quelques années nous avons applaudi à la naissance d'une nouvelle histoire, notamment fondée sur des recherches de «données quantitatives», qui permit la démolition de quelques mythes historiques. Mais la transposition de cette nouvelle histoire dans les manuels scolaires est une catastrophe. Aujourd'hui un nouveau courant d'historiens se fait jour qui, grâce aux acquis de l'histoire quantitative entre autres, renouvelle le genre biographique et, là, il faut en attendre le plus grand bien pour une société comme la nôtre, qui se défait, et qui a besoin de renouer des liens privilégiés avec son passé.

donner la mesure d'une époque. C'est un fait relativement nouveau, qui contraste avec la vague de l'histoire quantitative, où seules les masses comptaient. Certes, ce n'est pas l'homme seul qui fait l'histoire. Il est lui-même le résultat d'une évolution historique, ses actes sont motivés par un faisceau de considérations diverses, mais une personnalité est souvent un point de repère utile dans l'étude d'une période, d'une société : elle la relève et l'illustre.

LE RETOUR DES GRANDS HOMMES

Hugues Capet, dont il est par ailleurs question dans ce journal, est bien rendu par l'ouvrage de Laurent Theis. Le «Saint Louis» de Jean Richard est présenté comme un monarque qui gouverne dès son plus jeune âge, qui multiplie les arbitrages et, en cela, l'image du chêne de Vincennes est juste. Humble pour lui-même, il a une haute idée de la dignité de sa charge. La série d'ouvrages de M. Bordonove qui traite de la branche des Bourbons, puis des règnes

de Philippe-Auguste et saint Louis, sait à la fois donner le détail qui manque et la vision d'ensemble, éclairant ainsi le projet capétien.

Il ne faudrait cependant pas croire que l'on puisse tirer des mille ans de la dynastie, une vision globalisante qui s'expliquerait par une tactique sciemment concoctée par les «quarante rois». En revanche, apparaissent cet empirisme, cette gestion paisible d'un héritage qui ont fait la France.

Nous ne pouvons tous les citer, mais relevons encore quelques titres : le «Charles VII» de Michel Hérubel, le «Henri IV» de J.-P. Babelon, la «Vie quotidienne au temps de Louis XIV» de François Bluche, etc. Les grands ministres ne sont pas oubliés. Ils avaient d'ailleurs été moins mal traités que leurs maîtres, les historiens républicains voyant en eux les serviteurs talentueux de monarques indolents. Le «Richelieu» de M. Carmona, ou le Colbert qui fut présenté à l'exposition de la Monnaie de Paris, rectifient le tir.



■ ouvrez vos livres d'histoire...

L'un et l'autre furent les grands commis de souverains qui comprenaient leur action, voire la dirigeaient.

Mais la période qui est sujette aux renouvellements les plus importants est celle de la Révolution française. 1789 cesse d'apparaître comme l'œuvre du peuple, par le peuple, pour le peuple. Le peuple ? Il fut absent des excès des journées révolutionnaires où l'on distingue plus l'action de petits groupes d'extrémistes comme les fausses femmes qui se mêlèrent aux ménagères en route vers Versailles. Le peuple ? Il fut bien souvent royaliste, comme le montrent les Girault de Coursac dans leur livre sur Varennes. En Vendée, c'est le peuple qui mena une lutte authentiquement populaire, bien que contre-révolutionnaire, au mépris des lois édictées depuis, au nom du sens de l'histoire. Elle est exaltée, la Vendée, dans les genres littéraire («Les Mouchoirs rouges de Cholet»), artistique, religieux même (canonisation de 99 martyrs d'Avrillé).

La révolution pour le peuple ? Encore moins. Le film de Wajda, «Danton», montre à merveille, l'univers irréal, déjà bureaucratique, idéologique, des chefs de la Convention. Le peuple n'est pour eux qu'une entité mythique, idéale. Si les vrais hommes ne conviennent pas, alors on les détruit, au nom du peuple. C'est ce processus, ce laboratoire où se crée le goulag, que François Furet et ses amis ont entrepris de démonter, en particulier dans un cahier essentiel sur la Terreur, avec succès. Le pauvre historien communiste, Soboul, spécialiste de la Révolution française, est mort presque certainement des humiliations reçues, de voir son œuvre se détruire sous ses yeux. Dans leur «Procès du roi Louis XVI» M. et Mme Girault de Coursac avaient déjà réuni le dossier imparable qui montre que le roi a été la première victime d'une conception déjà «staliniennne» de la justice.

Mais où sont nos certitudes ? Où seront-elles surtout, les certitudes des Républicains qui, dans cinq ans, entendent fêter dignement le second centenaire de l'«Ere de la Liberté». Il est vrai que deux ans auparavant, d'autres, et la France toute entière, auront célébré son millénaire...

Annette DELRANCK

une famille royale pour la république

Nécessairement mondiale, la politique extérieure d'un pays comme la France est très complexe. Sa conduite repose cependant sur quelques principes simples.

Comment englober, d'un seul regard, le jeu de la France dans le monde ? Par tradition et par ses intérêts propres, en raison des amitiés nouées dans le passé et des solidarités actuelles, la France est présente sur tous les continents de multiples manières : liens linguistiques, proximité culturelle, accords diplomatiques, relations économiques... Malgré cette complexité, le projet diplomatique français se ramène à quelques principes simples, qui ont été ceux de la monarchie capétienne et qui ont été repris, après les erreurs du 19ème siècle et les carences de la première moitié du 20ème siècle, par le général de Gaulle lorsqu'il revint au pouvoir en 1958 :

- notre projet diplomatique doit garantir la liberté de notre pays,
- cette liberté suppose que la France ne se soumette à aucune des puissances impériales et résiste, si besoin est, à leurs pressions,
- cette indépendance, loin de conduire notre pays à la solitude, la pousse à coopérer avec toutes les nations qui entendent, elles

aussi, défendre leur liberté contre les impérialismes.

Nul égoïsme nationaliste, nulle visée hégémonique dans ce projet qui, fondé sur la réalité nationale, l'inscrit dans un réseau d'amitiés et d'alliances à travers le monde entier. Mesure et équilibre en sont les règles fondamentales, et la liberté sa justification. Encore faut-il réunir, pour que ce jeu de la France soit cohérent et durable, un certain nombre de conditions politiques.

- La première est l'unité de décision, tout aussi indispensable dans le domaine de la défense nationale que dans la conduite de la diplomatie. Comme l'a compris l'actuel Président de la République, la logique de la dissuasion nucléaire implique l'exercice d'une responsabilité suprême qui ne peut être partagée. De même, dans les périodes de crise (au Liban, au Tchad par exemple) l'action du chef de l'Etat doit immédiatement se placer au dessus des sentiments du moment (peur ou ardeur belliqueuse), de la stratégie des partis politiques, et des disputes idéolo-

giques. En ce sens, la diplomatie est toujours - a presque toujours été - le « domaine réservé » du chef de l'Etat : sa décision doit être libre de toute considération partisane, affranchie des pressions de toutes natures qui tentent de s'exercer sur lui.

- La seconde condition est l'indépendance du pouvoir dont le chef de l'Etat a la charge. Si les partis confisquent ce pouvoir, si les groupes de pression (inspirés par telle puissance étrangère, tel intérêt financier, ou telle solidarité idéologique) le dominent, la capacité de décision du chef de l'Etat se trouvera entravée, ou rendue impossible, et la politique étrangère du pays variera selon les rapports de force internes. En donnant au pouvoir politique une indépendance - encore relative - le général de Gaulle a permis que la France ait à nouveau une politique étrangère cohérente, ce qui n'avait pas été le cas sous les régimes d'Assemblée avant 1958.

- La troisième condition est la continuité de l'action diplomatique dans le long terme. La politique extérieure d'un pays s'accommode mal du cadre étroit d'un septennat, et encore moins de l'instabilité ministérielle : elle n'a de chances de s'accomplir que si elle se poursuit pendant une ou plusieurs générations. Les succès de l'empire soviétique tiennent à la permanence du personnel militaire (l'amiral Gretchko est en place depuis 25 ans) et diplomatique (M. Gromyko est aux Affaires étrangères depuis près de 50 ans). La fermeté de la politique extérieure de l'Espagne (à l'égard de l'URSS comme des dictatures latino-américaines) s'explique par le fait que le roi Juan-Carlos en assure la direction, par-delà les majorités successives. Et la pré-



■ Le comte de Clermont

sence du général de Gaulle entre 1958 et 1969 a permis la définition et l'application d'un projet extérieur qui inspire aujourd'hui encore François Mitterrand.

- La quatrième condition est l'enracinement historique. Une politique étrangère se situe nécessairement dans l'histoire, qu'il s'agisse de celle qui est à faire ou de celle qui est accomplie. Elle suppose une longue mémoire, et exclut l'application de programmes électoraux toujours démagogiques et de présupposés idéologiques, ou encore l'improvisation. D'où la nécessité, pour le chef de l'Etat, d'être l'héritier d'une tradition de service du pays, de bénéficier d'une légitimité historique qui le place, d'emblée, dans le long terme (1).

Cette énumération montre que toutes les conditions d'une politique étrangère efficace ne sont pas encore réunies dans notre pays. Si le chef de l'Etat dispose aujourd'hui de la capacité de décision et d'une indépendance relative, il lui manque la continuité et l'enracinement historique. Ce dernier élément l'empêche de représenter pleinement la nation, à l'encontre des monarques européens qui, même s'ils ne disposent que de faibles pouvoirs constitutionnels, tissent ou entretiennent spontanément des liens affectifs avec les peuples et les nations (2). A l'administration diplomatique, toujours désincarnée, les monarchies ajoutent des relations personnelles, qui humanisent les traités et rendent immédiatement perceptibles les liens entre passé, présent et avenir. Comme le dit Régis Debray, « il manque à la République une famille royale ».

Yves LANDEVENNEC

(1) Cf. Comte de Paris - Lettre aux Français - (Fayard), prix franco : 52 F.

(2) Régis Debray - La puissance et les rêves - (Gallimard), prix franco : 84.

au lecteur

Comme nous l'avons déjà expliqué à nos lecteurs habituels, ce numéro de « Royaliste » est un numéro spécial qui restera en vente jusqu'au 15 septembre, date où nous reprendrons notre rythme bimensuel de parution normale.

Pour des raisons d'économie, « Royaliste » n'est pas diffusé dans tous les kiosques. Vous le trouverez cependant dans ceux des gares, les maisons de la presse et les principaux kiosques des grandes villes dans chaque département.

Vous pouvez également demander à votre marchand de journaux habituel de vous le commander auprès des N.M. P.P.

Enfin, si vous désirez faire mieux connaissance avec nos idées, vous pouvez également profiter, sans engagement de votre part, de notre offre exceptionnelle (voir page 15).

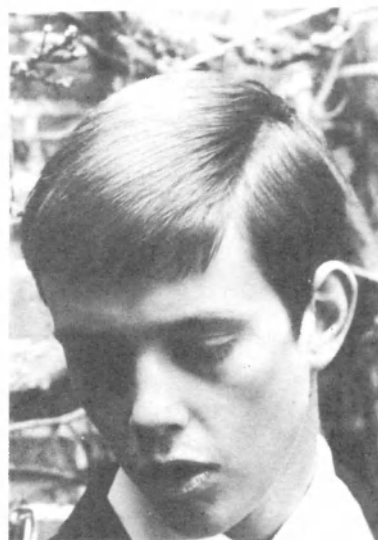
Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez le faire connaître à des amis, vous pouvez :

- soit nous donner les noms et adresses de personnes auxquelles nous l'enverrons (joindre 3 F par adresse pour couvrir nos frais).

- soit en commander des exemplaires supplémentaires que vous diffuserez vous-même.

Tarif : 5 ex. 30 F- 10 ex.: 50 F- 20 ex. 85 F- 50 ex. 90 F.

Commandes accompagnées de leur règlement à l'ordre de « Royaliste », 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris.



■ Le prince Jean

monarchie et crise de société

Chacun sait que la crise n'est pas seulement économique. Elle bouleverse les structures et les valeurs sociales avec une violence qui nous laisse désarmés. Dans cette situation critique, la monarchie - qui n'est certes pas une panacée - peut-être à l'origine d'une renaissance.

La crise, tout le monde en parle et beaucoup la subissent. Encore faut-il, pour esquisser une réponse, la saisir d'abord dans toutes ses dimensions. Son aspect économique est le plus visible : faillites d'entreprises, effondrement de secteurs entiers, chômage croissant avec, pour conséquences directes, les désespoirs individuels et collectifs. Cela, nous l'éprouvons ou le savons. Mais nous discernons moins immédiatement le bouleversement qui affecte les valeurs sociales et la situation même de l'homme dans la société. En perdant son travail, ou en se «reconvertissant», il perd en même temps ses solidarités et ses traditions de lutte, son savoir et son statut, donc son appartenance à une classe ou à un groupe ou, en d'autres termes, une part de son identité. De plus, la menace économique entraîne, comme on le sait, des réactions de repli dans les

secteurs qui ne sont pas touchés : chacun songe à défendre ses «droits acquis» dans l'oubli de ceux qui ont tout perdu, le corporatisme se renforce et les syndicats ne sont plus en mesure de le dépasser, ce qui aggrave la dislocation sociale. Enfin, les mutations technologiques, qui ont des aspects positifs (quant à la fatigue physique notamment) risquent d'engendrer des phénomènes d'isolement, d'usure nerveuse, et une nouvelle forme de déshumanisation.

Aux conséquences sociales de la crise économique et des mutations technologiques vient s'ajouter le mouvement profond de la société moderne : l'individualisme croissant, d'abord regardé comme une nouvelle possibilité d'épanouissement, se traduit par l'indifférence de chacun à l'égard de chacun, par l'affaiblissement de la cellule familiale, par la perte du

souci collectif, tandis que la crise des valeurs morales et religieuses entraîne la perte des références traditionnelles.

Face à cette crise multiforme, les théories et les pratiques politiques sont incapables de présenter la moindre solution globale. Ne parlons pas du marxisme, idéologie désuète, inopérante et discréditée depuis qu'on s'est aperçu - un peu tard ! - qu'elle recélait une logique totalitaire. La tradition socialiste française, qui a suscité une grande espérance, se révèle incapable d'apporter des solutions concrètes, non par vice fondamental, mais parce que le projet élaboré par le Parti socialiste est venu trop tard, dans une société trop profondément bouleversée. Enfin, le libéralisme économique, qui connaît depuis peu un regain de faveur, est une idéologie encore plus datée, qui a subi de cruels démentis au 19e comme au 20e siècle. L'idéologie du marché, qui repose sur un matérialisme foncier, porte en elle une violence et une injustice dont la société française a déjà fait les frais et qui achèverait de la détruire. Chacun peut d'ailleurs constater que le «libéralisme avancé» de M. Giscard d'Estaing n'était pas en mesure de surmonter la crise économique, et encore moins celle de notre société.

Le désarroi personnel et collectif, l'éclatement de la société, la perte des références traditionnelles et la faillite des grandes idéologies ont créé une situation de plus en plus difficilement supportable et qui est en train de devenir dangereuse. Aucune société ne peut supporter une crise de longue durée sans réagir. Malheureusement, il arrive qu'elle le fasse de façon brutale et irrationnelle. C'est ce qui est en train de se produire. Face à une crise économique difficile à saisir dans son ensemble, la tentation est forte de trouver un coupable. Dans une situation d'angoisse généralisée, le réflexe sera d'abord de chercher à nommer cette angoisse et à la matérialiser. Devant l'affaiblissement des valeurs communes, prime sera donnée à qui prétendra les restaurer.

D'où le succès de l'extrême droite, qui transforme les immigrés en boucs émissaires, qui ramène l'angoisse au sentiment d'insécurité et qui prétend défendre la morale. Mais le succès de cette propagande ne garantit par sa véracité. Un départ massif des immigrés, loin de résoudre la crise économique, l'aggraverait encore. Le rétablissement de la peine de

mort serait inutile contre la petite délinquance. Et la dénonciation de l'homosexualité ne fera resurgir ni les valeurs morales, ni les anciennes formes de sociabilité. Plutôt que de répandre l'illusion et de semer la haine, plutôt que de ressasser des doctrines dépassées, il s'agit de trouver le lieu qui peut être à l'origine de références communes, d'impulsions nouvelles, et à partir duquel peut se renouer le lien social.

Le pouvoir politique est ce lieu. Non que le pouvoir puisse résoudre toutes les questions techniques, apaiser immédiatement toutes les angoisses et recréer, de lui-même, de nouvelles structures et de nouvelles relations sociales. Son rôle est de poser des principes reconnus de tous, de manifester la volonté commune, et de représenter le point de référence de la société toute entière. Encore faut-il, pour que le pouvoir politique puisse jouer ce rôle, qu'il ne soit pas lui-même facteur de division, qu'il ne soit pas partie prenante dans les conflits de la société, qu'il ne soit pas sans cesse contesté dans sa légitimité.

Malgré ses efforts, le pouvoir actuel ne parvient pas à donner ces garanties, et la volonté collective qu'il tente d'incarner est suspectée et combattue avant même d'avoir pu produire ses effets. Issu de la gauche, il ne peut effacer ce «péché originel» pour une partie de l'opinion qui néglige le fait qu'un pouvoir issu de la droite serait marqué du même «péché» pour l'autre moitié des Français. Une fois encore, l'espoir réside dans un pouvoir indépendant, donc capable de symboliser l'unité de la nation, et jouissant de la situation arbitrale qui lui permettra de poser les conditions de la justice et de la liberté.

La crise économique et sociale n'en serait pas résolue pour autant. Mais il faut commencer par le commencement. Pour rétablir une cohérence et un dynamisme dans l'action économique, il faut un pouvoir qui ne soit pas suspecté de défendre des intérêts particuliers. Pour que la crise soit comprise et dominée, il faut un pouvoir capable d'imagination, donc libéré des carcans idéologiques. Pour que la société retrouve des références communes et une identité, il faut un pouvoir qui puisse l'incarner et en qui chacun puisse se reconnaître. Telles sont les conditions fondamentales que la monarchie pourrait réunir.

B. LA RICHARDAIS



■ Le comte de Paris, chef de la Maison de France

monarchie et démocratie

L'histoire de notre pays et le régime politique de nombreux pays européens font ressortir la relation concrète et fondamentale entre la monarchie et la démocratie.

L'opposition abstraite que l'on a prétendu établir entre les modes monarchique et démocratique de gouvernement ne résiste pas à l'épreuve des faits. Pour se convaincre de la relation concrète entre monarchie et démocratie, il suffit d'observer le régime politique de la majorité des pays européens : en Angleterre, en Espagne, en Belgique, dans les pays de l'Europe du nord, la vie démocratique se marie spontanément à un pouvoir monarchique. Cette coexistence n'est pas seulement due à la tradition et ne tient pas non plus à la faiblesse des pouvoirs constitutionnels des rois et des reines. Loin d'être théorique, cette relation entre le peuple et le pouvoir royal est fondamentale : elle exprime l'unité même de la nation, comme en Belgique; elle est la condition de la paix civile et de la liberté, en Espagne singulièrement; elle donne au pouvoir une humanité qui compense une organisation sociale par trop bureaucratique.

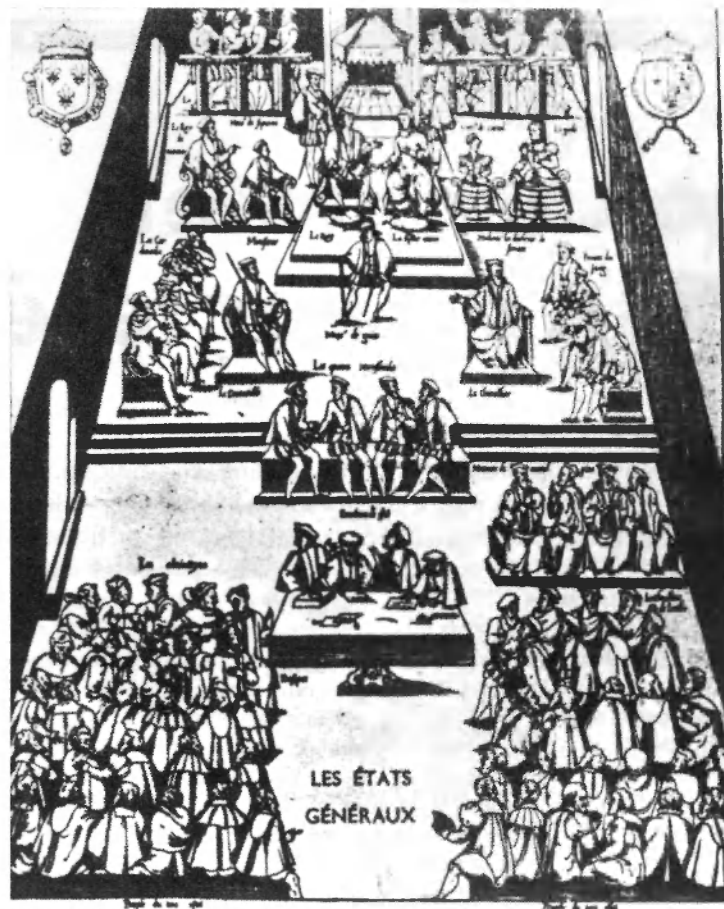
L'INVENTION DE LA DÉMOCRATIE

Mais la France ? Trop souvent encore, malgré les travaux de l'école historique contemporaine, l'idée de la monarchie est associée, Louis XIV aidant, à celle d'absolutisme - donc à l'idée d'un pouvoir sans partage. C'est négliger le fait que Louis XIV avait moins de pouvoir qu'un actuel Président de la République. C'est oublier qu'en 1789 la monarchie a littéralement inventé la démocratie moderne lorsqu'il s'est agi de convoquer les Etats Généraux. L'idée d'une «Assemblée vraiment nationale» vient de Louis XVI et, pour l'élire, le droit de vote sera universel. Une logique perverse transformera ce processus démocratique et le fera sombrer dans la dictature et la Terreur, avant que Bonaparte n'impose sa loi... Aussi faudra-t-il

attendre la Restauration pour voir s'instituer un régime représentatif et s'amorcer une vie politique démocratique, sous l'égide de rois fort injustement décriés. Comme dans les autres pays européens, c'est la monarchie qui a suscité la démocratie et lui a permis de s'instaurer.

Certes, la démocratie survivra à la monarchie française, mais dans des contradictions insurmontables et dans le risque permanent de guerre civile. La troisième, puis la quatrième république tenteront de réaliser le «gouvernement du peuple par le peuple» défini par les théoriciens. Mais cette belle formule n'a jamais pu se traduire dans les faits. Très vite, comme on l'a vu au moment de la Révolution, le «gouvernement du peuple» se réduit à la dictature d'une petite minorité qui prétend parler au nom du peuple et qui, en réalité, lui dicte sa loi de fer. Sans tomber dans les excès de 1793, la troisième république subira la même logique : ce n'est jamais le peuple qui gouvernera, mais tel ou tel parti politique, représentant lui-même les intérêts d'une classe sociale. Loin de se gouverner lui-même, le peuple sera dirigé, parfois très durement, par une bourgeoisie gérant l'Etat à son seul profit. Loin de se gouverner lui-même, le peuple se verra privé, pendant presque tout le 19ème siècle, de libertés syndicales, régionales et municipales. Il faudra attendre 1884 pour que les syndicats soient autorisés et... 1981 pour qu'une décentralisation soit amorcée.

C'est pourtant dans ces domaines concrets que l'idée d'un gouvernement du peuple aurait pu prendre toute sa force : dans l'exercice quotidien de la citoyenneté, dans l'autogestion des entreprises, dans l'auto-organisation de la société. Mais ces pouvoirs concrets seront, et sont encore, limités par la centralisation éta-



■ En convoquant les Etats Généraux, la monarchie a inventé la démocratie

tique ou purement et simplement refusés. Dans la monarchie française, en revanche, les libertés régionales et professionnelles étaient fort étendues, et l'emprise réelle de l'Etat très faible. Sans doute est-il impossible de restaurer les corporations de métiers ou de recréer l'ancienne vie locale, dans un pays qui a profondément évolué. Mais l'idée d'auto-organisation doit être reprise, adaptée au monde moderne, et prolongée dans de nombreux domaines, afin que les citoyens puissent reconquérir leurs pouvoirs face à la bureaucratie. Telle est la seule conception réaliste d'un gouvernement du peuple.

ELARGIR LA DÉMOCRATIE

Dans cet élargissement de la démocratie, la monarchie jouera un rôle irremplaçable. D'abord parce qu'elle permet de concevoir l'auto-organisation selon la justice et la liberté, et dans l'unité indispensable. Ensuite parce qu'elle permet de résoudre les problèmes posés par l'exercice de la démocratie politique.

— Les autonomies locales, régionales et professionnelles ne peuvent exister sans un pouvoir reconnaissant leur existence et capable d'exercer son arbitrage dans les multiples conflits d'intérêts qui ne peuvent manquer de se produire. Pour que cet arbitrage s'effectue selon la justice, un pou-

voir indépendant est nécessaire, ce qui exclut que le chef de l'Etat soit le chef d'un parti ou l' élu d'un camp. Comme on le constate dans les monarchies actuelles, la monarchie donne au pouvoir cette indépendance qui est le fondement de la justice et de la liberté : elle est le fondement de la démocratie sociale.

— La démocratie politique pose de façon constante la question de l'alternance - toujours mal vécue dans notre pays - et de la continuité du projet politique commun. Lorsque le chef de l'Etat est élu, il est l'homme d'un camp contre un autre camp et ne peut, par conséquent, incarner l'unité de la nation. Le pouvoir politique devient une sorte de citadelle, occupée par un parti, toujours menacée d'une reconquête qui, lorsqu'elle se produit, est immédiatement contestée. La politique ne peut être que partisane et, qui plus est, peu efficace puisque limitée dans le temps. Au contraire, parce qu'il est libre de toute attache partisane, parce qu'il n'est pas l' élu d'une faction, le roi, comme on le voit en Espagne, peut présider aux alternances politiques tout en assurant la continuité de l'action dans le long terme. Ainsi, en mettant fin à l'esprit de guerre civile, en garantissant l'alternance, la monarchie est la condition première de la démocratie politique.

Sylvie FERNOY

qui à la tête de l'état ?

Dans les temps confus de la Quatrième République la question ne se posait que dans certains hebdomadaires ou dans l'opinion.

Le Gouvernement n'étant qu'une commission parlementaire un peu plus éphémère et un peu plus convoitée que les autres, la question n'avait pas de portée institutionnelle. Dans les temps de plus en plus personnalisés de la Cinquième République, où la recherche du médiateur, du bouc émissaire, de la locomotive électorale l'emporte sur l'étude d'une personnalité, sa liberté de pensée et d'expression, et où chacun qui prétend au pouvoir doit se rapetisser et se banaliser pour faire entendre ce qu'il croit attendu, la question se pose davantage soit en termes de succession, soit en termes de placement d'une image.

La question ainsi lapidaire est mal posée car elle suppose soit que la personne fera la fonction, soit que la fonction érigera la personne. La confiance naguère de Michel Debré surprenait mais était juste suivant laquelle le général de Gaulle lui-même avait mis un certain temps pour «apprendre» le «métier» de Président de la République; or ce dernier s'était toujours conduit et projeté en chef national, et la fonction telle que la prévoit la Constitution de 1958 n'a de précédent chez nous que... monarchique. L'expérience de ces vingt-cinq ans de Cinquième République a montré que quelles que soient les qualités et les situations au regard des conjonctures, des partis, des milieux d'affaires, quelles que soient les habitudes de travail et d'animation personnelles du nouveau Président de la République, il est très vite enfermé dans un système de cour et paralysé par une dialectique le poussant soit à s'effacer pour laisser un Premier Ministre «prendre les coups», soit à monter en première ligne en confondant alors le long terme et les échéances politiques. Chaque fois la personne - malgré la grandeur de la fonction - s'étrique, s'essouffle, s'amoindrit, se fige. Il faut donc poser la question autrement.

Si la fonction est conçue autrement, exclusivement en perspective, en continuité, en transcendance même des apparents à-coups électoraux dont nous avons

précédemment observé qu'ils occultent des pétitions, des besoins, des doléances et des égoïstes permanents et structurels chez nous, des consensus et des quasi-unanimités aussi, le choix de la personne se pose en d'autres termes. Personne et fonction se confondent, c'est le génie héréditaire. L'histoire a tranché au XIXème siècle entre les familles ou les branches de famille qui légitimement, fortuitement, historiquement, à des titres divers anciens ou récemment glorieux pouvaient prétendre à cette confusion. Une seule maison demeure, dont le chef n'est ni contestable ni contesté dans son principe.

Car à proposer aujourd'hui le comte de Paris, on ne désigne pas dans un petit cercle de nostalgiques ou dans la mouvance altérée de grands partis un nouveau candidat à une éventuelle succession ou à l'élection présidentielle. Il ne s'agit pas de débattre du caractère, de l'âge, du passé, de la formation et des attaches d'un candidat, ni même d'un prétendant. Il ne s'agit pas de choisir le comte de Paris, il s'agit de rétablir la maison de France. La discussion sur la personne n'a d'intérêt politique et pratique que si elle équivaut à la réflexion sur les modalités éventuelles et les cheminements possibles d'un consentement parlementaire ou populaire, sur les formes du mandat provisoire et expérimental, ou sur la confiance globale donnée sans étape à un principe retrouvé. De la même façon, si les événements devaient tarder, la succession normale pour incarner légitimement ce principe, et donc cette possibilité institutionnelle d'établir définitivement notre Constitution et notre Cinquième République, est assurée en la personne du comte de Clermont, puis du futur Jean IV. Là encore les remous personnels ou de famille privée, les supputations sur les capacités ou sur les atouts quasiment professionnels sont hors de propos : il s'agit d'adopter un principe.

Mais cependant, que l'on regarde les personnes, la personne actuelle. Qui - précisément - dans



■ Le comte de Paris

notre histoire contemporaine a, avec autant de persévérance, maintenu une pétition, une proposition et l'a si continuellement rédigée, publiée, démontrée en livres, en bulletins périodiques, en entretiens privés avec les hommes d'Etat ou de politique de plusieurs de nos générations ? Assurément aucun autre homme sur notre scène politique ne peut se targuer de cinquante ans au moins de persévérance, de publications, d'éditions et somme toute d'une indéracinable foi dans les possibilités et du pays et de la maison dont il est la tête actuelle. Cela n'a pas été assez dit. Le comte de Chambord avait eu - comme il l'écrivit et le proclama - son berceau ombragé par le trône. Louis XVIII était le frère du roi Louis XVI. L'un et l'autre, au départ de leur prétention, semblaient exclus de toute chance de retour, mais à ne mesurer que leur attente et les conditions de leur attente dans une époque où la presque unanimité des nations conservaient ou érigeaient des monarchies, on voit bien que le jubilé politique du comte de Paris est sans précédent en durée et en intensité de conviction intime. Ce seul fait mérite attention, respect et déjà présage la capacité que nous cherchons précisément à la tête de l'Etat : ce sens de la durée, de la permanence d'un dessein.

Regardons les textes et les publications : qui ne constate que le Prince a été constamment à la fois dans l'exact vocabulaire, dans l'exacte dialectique, donc dans les soucis de son temps, et très en

avance dans ses propositions de réforme institutionnelle ou économique, et de ligne politique. La décentralisation, la décolonisation, notre identité face aux blocs, ce qu'est en réalité notre langue (car la pétition francophone actuelle n'épuise pas cette question de notre identité et de notre diversité chez nous), la paix sociale, la vie de l'entreprise, la tolérance entre factions et partis sont traitées et méditées depuis cinquante ans dans des formes renouvelées à mesure, mais avec une totale constance de fond. Aucun parti n'a cette solidité de langage dépassant l'instant ou l'opportunité.

Regardons enfin la vie. Ce n'est pas flagorner que de constater l'extrême austérité et la dévotion à une cause, à une passion. Il y a du sacerdoce dans cette existence politique-là, et même les péripéties, les épisodes qui mirent le Prince sinon le principe au-devant de l'actualité dans différentes phases de notre histoire pendant et depuis la Seconde Guerre mondiale ont du poids. Le poids d'une personnalité «jamais lassée de guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance...»; le poids des réactions, des consentements et de ce certain souffle de l'histoire possible, presque parallèle.

La question de personne n'est pas fondamentale, mais la chance historique actuelle est que - s'il faut absolument la considérer - elle renforce encore la conviction.

Bertrand
FESSARD DE FOUCAULT

pourquoi la nouvelle action royaliste ?

Nous savons d'expérience qu'un public qui ne nous lit pas habituellement découvrir «Royaliste» à l'occasion du numéro spécial d'été. C'est pourquoi nous avons jugé bon de faire le point sur notre journal, notre mouvement, sur ces curieux animaux que sont, au yeux de certains, les royalistes. Sur ce qu'ils veulent et la façon dont ils conçoivent la politique.

Pour cela il est bon de commencer par un bref rappel «historique». La Nouvelle Action Française (NAF) naît en 1971 d'un souci de dépoussiérer, de rajeunir, de propager l'idée royaliste en France. Dès ses débuts, elle se démarque de l'étiquette d'extrême droite qui, pour un public non averti, va souvent de pair avec le royalisme. C'est pourquoi, dès 1973, elle est à l'origine d'une campagne contre ce que l'on appellera la «Nouvelle Droite» dont les thèmes trahissent un élitisme équivoque. Dans un tout autre domaine, 1974 marque une étape importante : Bertrand Renouvin se présente aux élections présidentielles. Cette démarche peut paraître paradoxale mais il s'agissait, d'une part de se faire connaître et d'obtenir une tribune, d'autre part de marquer le fait que les royalistes ne craignent pas les élections. D'ailleurs, la NAF participera en tant que telle aux municipales de 1977 et aux législatives de 1978 dans certaines communes et circonscriptions. En 1977 encore, notre journal «Naf» prend le titre plus explicite de «Royaliste» et est désormais diffusé en kiosques. Au cours de l'année suivante, la NAF elle-même change de nom pour s'appeler la Nouvelle Action Royaliste (NAR). Ce changement traduit l'évolution dans la réflexion politique des royalistes. 1982 voit le lancement, à l'initiative de la NAR, des clubs «Nouvelle Citoyenneté» et de leur revue «Cité». Enfin, en 1983, la NAR participe à nouveau à des élections municipales, en alliance avec d'autres formations dont le Mouvement des Démocrates (Michel Jobert) et des gaullistes indépendants. Ces années sont, entre autres, marquées par la publication d'ouvrages comme «Le désordre établi», «Le comte de Paris ou la passion du présent», «La Révolu-

tion tranquille» qui sont diffusés par notre propre maison d'édition...

QUI SONT LES ROYALISTES ?

Telles sont les grandes étapes; cependant leur simple énumération n'est pas suffisamment parlante. A l'image des lecteurs de ce journal, les royalistes sont d'abord des citoyens qui entendent exercer pleinement leur citoyenneté. Ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté (la France) sans laquelle ils ne pourraient véritablement s'épanouir. Ce sentiment d'appartenance exclut tout esprit de guerre civile... Les royalistes de la NAR se sont constitués en une communauté militante qui s'est dotée de certains instruments. Le Congrès annuel, qui existe depuis 4 ans, est ouvert à l'ensemble des adhérents et définit notamment la ligne politique du mouvement. Le Conseil National, composé de membres élus par les adhérents constitue le lien organique entre

les militants et le Comité Directeur, qu'il assiste. Ce dernier, composé de membres proposés par le Conseil National, applique en quelque sorte au jour le jour la ligne politique qui a été arrêtée. Mais cessons de parler «boutique». Pour les royalistes, militants engagés ou non, la politique c'est, avant tout, le souci du présent et de l'avenir, la recherche en commun des conditions de l'unité, de la justice et de la liberté. La première de ces conditions est l'indépendance du pouvoir politique (vis-à-vis de tous les groupes de pression) dans le respect des libertés et d'une démocratie qui ne soit pas purement formelle.

LES ROYALISTES ET LE COMTE DE PARIS

Quels sont les rapports de la NAR avec celui qui est le continuateur de la lignée des rois qui ont construit notre pays ? Cet homme, aujourd'hui le comte de Paris, est un homme libre donc un recours possible pour l'ensemble des Français, quelle que soit leur appartenance sociale, politique, philosophique ou religieuse. Il ne saurait être un chef de parti. C'est pourquoi il serait contradictoire de prétendre parler en son nom, de prétendre «l'annexer». B. Renouvin écrivait dans l'éditorial du numéro 402 de «Royaliste» :

«Parce que la monarchie n'est pas un parti, il serait absurde que nous désirions «prendre» un pouvoir qui ne saurait appartenir à une fraction de notre pays. Parce que la monarchie nous paraît en mesure de répondre aux exigences communes d'unité, de justice et de liberté, il serait absurde de favoriser l'esprit de guerre civile, de céder à la tentation du cynisme, et de chercher à imposer de force notre conviction».

MOTION «MONARCHIE» DU DERNIER CONGRES DE LA NAR

La vocation de la NAR est de poser la question de la monarchie, de démontrer son actualité et sa nécessité, de contribuer, par sa réflexion et son action, à son retour. La NAR refuse de constituer la monarchie en système, de l'enfermer dans une idéologie, de l'imposer par la force. Loin de prétendre au monopole de l'idée qu'elle sert, la NAR respecte la pleine liberté de pensée de l'action de Mgr le comte de Paris, chef de la Maison de France.

Parce qu'elle est composée de citoyens qui ont pour souci l'existence de leur pays, la NAR est engagée, depuis sa fondation, dans tous les grands débats qui concernent le présent et l'avenir de la France, avec pour préoccupation constante la recherche de la justice, la sauvegarde de la liberté, et le refus de la guerre civile. Royalistes et citoyens, les membres de la NAR entendent donc servir la communauté nationale en même temps que leur projet politique.

C'est pourquoi la NAR se définit comme un mouvement démocratique, et ceci à un double titre :

— elle ne conçoit pas le retour et la présence de la monarchie en France autrement que par un processus démocratique, puisque le consentement populaire est un des fondements de la légitimité du pouvoir politique. L'alliance du roi et du peuple doit être renouée sans la moindre ambiguïté, en toute liberté.

— elle ne conçoit pas son action autrement que dans le respect des règles du débat démocratique et de la légalité constitutionnelle.

GRANDEUR ET SERVITUDE DU ROYALISME

Même ceux qui ne nous connaissent pas entrevoient la difficulté d'une action politique placée dans ces perspectives. Comment être royaliste, sans enfermer la Monarchie, qui a su évoluer et prendre cent visages au cours de notre histoire, dans un système qui ne serait qu'un carcan ? Comment concevoir une action politique, sans la subordonner à une volonté de puissance et à une idéologie ? Nous pensons qu'il est possible de penser et d'agir autrement. C'est pourquoi la NAR se définit comme un mouvement, non un parti, et cessera d'exister dès le retour de la monarchie.



■ J.-P. Chevènement au premier colloque des Clubs Nouvelle Citoyenneté

Citoyens comme les autres, les royalistes s'interdisent en revanche de concevoir l'action politique comme les membres de n'importe quel parti. C'est la raison pour laquelle ils ont pu, lors des présidentielles de 1981, préférer l'homme Mitterrand à son prédécesseur, sans pour autant s'interdire la critique ou s'inféoder au parti majoritaire. Les royalistes entendent participer pleinement au débat politique, mais à cause de leur spécificité, ils veulent le faire de façon différente.

Pourquoi le nier ? C'est une difficulté supplémentaire; certains diront une contradiction; mais c'est aussi notre richesse que de vouloir modeler nos attitudes en fonction du seul bien commun.

LE JOURNAL

Telles sont les raisons pour lesquelles ce journal, que vous êtes peut-être en train de découvrir, et qui annonce si clairement ses convictions, ne saurait être l'organe fidèle d'un quelconque «comité central».

Si nous refusons toute complaisance et toute démagogie, nous mettons un point d'honneur à y accueillir tous les courants de pensée. C'est probablement la raison pour laquelle nous comptons parmi nos lecteurs des personnes qui n'hésitent pas à dire qu'elles ne sont pas royalistes, ou bien qu'elles ne partagent pas toutes nos analyses.

Cela ne saurait inquiéter des rédacteurs qui, s'ils partagent une même conviction, sont venus d'horizons philosophiques, religieux, politiques souvent différents. A l'image de notre pays, ils s'efforcent de refléter ses richesses d'où qu'elles viennent, et sa multiplicité.

Vous connaissez maintenant notre pari, nous voudrions le gagner avec vous.

Pierre CARINI

ASSOCIATION DES AMIS DE LA MAISON DE FRANCE

Tout récemment, une Association des Amis de la Maison de France s'est créée. Bien qu'elle soit indépendante de notre mouvement, ses buts sont tels que nous ne saurions qu'encourager nos lecteurs à la soutenir.

Cette association a pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la Famille de France, de promouvoir l'action et la pensée du Chef de la Maison de France, de développer le lien affectif entre Celui-ci et la nation française, d'associer l'héritage capétien aux problèmes d'actualité et situer cet héritage historique dans le cadre de la commémoration du Millénaire de la France.

Les projets de cette association sont nombreux. Elle envisage entre autre la publication d'un bulletin qui aura pour objectif de faire connaître la Famille Royale de France, de témoigner de l'action de son Chef au service du pays, de montrer comment la tradition capétienne répond aux problèmes actuels.

Le Comité d'Honneur provisoire de cette association est composée de MM. Jean-Loup Bernanos, Arnaud Chaffanjon, Dominique Decherf, Bertrand Fessard de Foucault, Michel Herson, René Hostache, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Philippe de Saint-Robert, Jean-Louis Vigier.

Pour tout renseignement, écrire à l'«Association des Amis de la Maison de France», BP 314 - 75 365 Paris Cedex 08.

Cotisation annuelle : 100 F - bienfaiteur : 250 F - soutien : 500 F.

quatre propositions pour en savoir plus

L'expérience montre que bien au delà de nos lecteurs habituels, notre numéro «spécial vacances» touche chaque été un public beaucoup plus vaste qui nous découvre à cette occasion pour la première fois.

Nouveau lecteur, vous avez peut-être acheté ce journal par simple curiosité, ce que vous y avez lu vous a sans doute surpris : ces royalistes de 1984 ressemblent tellement peu à l'image -ou plutôt la caricature- qu'on imaginait.

Bien sûr, notre souhait serait que vous veniez vous joindre à nous et collaborer à notre action, mais nous sommes bien conscients que la simple lecture de ce numéro ne peut suffire à emporter votre adhésion. Aussi ce que nous voudrions c'est que vous acceptiez de mieux faire connaissance avec nous et de vous informer plus complètement et cela sans engagement de votre part.

Pour cela nous vous faisons une offre exceptionnelle et nous vous proposons pour un prix très modeste (50 F) :

- un abonnement d'essai de trois mois à «Royaliste» pour juger «sur pièces» de la qualité de notre journal et de la pertinence de nos analyses;

- une brochure «Etre royaliste aujourd'hui» et deux livres «La révolution tranquille» de Bertrand Renouvin et «Le Comte de Paris ou la passion du présent» de Philippe Vimeux qui vous permettront à la fois d'approfondir nos idées-force et de découvrir qui est le comte de Paris, quelle a été son action et quelle est sa pensée.

C'est seulement après ces lectures et à l'issue de cet abonnement d'essai que nous vous demandons de nous juger avec l'espoir très vif que vous accepterez alors de nous aider.

BULLETIN RÉPONSE

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

désire recevoir, sans engagement de ma part :

- une documentation sur la Nouvelle Action Royaliste	10 F
- la brochure « Etre royaliste aujourd'hui »	16 F
- un abonnement d'essai de trois mois à « Royaliste »	40 F
- le livre « Le comte de Paris ou la passion du présent »	40 F
- le livre « La révolution tranquille »	40 F

OFFRE EXCEPTIONNELLE : le tout pour 50 F (au lieu de 106 F)

Commandes et règlements à l'ordre de ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP Paris 18 104 06 N.

royaliste

SOMMAIRE
p. 2 : pour mieux nous connaître, p. 3 : politique économique p. 4 : politique étrangère - p. 5 Espagne - p. 6 Hugues Capet - p. 8 : Vive le roi quand même ! p. 9 : changée

l'histoire ? - p. 10 : une famille royale - p. 11 : monarchie et crise de société - p. 12 : monarchie et démocratie - p. 13 : Qui ? - p. 14 : pour quoi la NAR ? p. 16 : manifestation.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (45 F), 6 mois (85 F), un an 145 F, de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

une action, un projet

LA NOUVELLE ACTION

ROYALISTE

FORME UNE COMMUNAUTE MILITANTE

- indépendante des partis de droite et de gauche, des clientèles et des forces d'argent,
- démocratiquement organisée par des militants élus qui, dans le cadre d'institutions représentatives (comité directeur, conseil national, congrès) fixent la ligne du mouvement,
- composés de citoyens actifs qui veulent, dès maintenant, que la vie soit changée dans leur commune, leur entreprise, leur région, et qui veulent réaliser les conditions politiques de ce changement,
- animée par une volonté de recherche et de propositions, dans un souci de dialogue permanent avec toutes les familles politiques et intellectuelles de la nation.

PREPARE LE RECOURS AU COMTE DE PARIS

- dans le cadre des institutions de la Vème République, dont l'esprit monarchique a été voulu par le général de Gaulle,
- en refusant de céder, dans sa pensée et son action, à la logique de guerre civile,
- en démontrant, par sa participation au débat politique et intellectuel, que notre pays a besoin d'un homme libre, capable d'arbitrer entre les intérêts et les partis, donc en mesure de poser les conditions de la justice et de la liberté,
- en respectant la pleine indépendance du Prince qui ne peut être le chef du «parti royaliste» puisque sa fonction est d'être l'homme de la nation tout entière.

C'est librement que la Nouvelle Action Royaliste présente aux Français et illustre par ses réflexions et par ses choix le projet royaliste.

LE PROJET ROYALISTE

UN PROJET-POLITIQUE

- qui tend à l'instauration d'un Etat arbitral, incarné par un homme représentant l'histoire de la nation et voué par une tradition millénaire au service de la France et des Français,

- qui fonde cet Etat sur une légitimité à la fois historique et populaire, afin que le peuple tout entier puisse se reconnaître dans le pouvoir.

Le projet de la N.A.R. est donc royaliste. Il entend couronner les institutions voulues par le général de Gaulle en réalisant son intention première qui était de donner à l'Etat la continuité par-delà les affrontements partisans, et le restaurer dans sa pleine indépendance.

UN PROJET ECONOMIQUE

Contre le libéralisme économique qui tue la liberté des hommes en les soumettant au pouvoir de l'argent, la NAR est :

- favorable à une politique de développement associant, par delà l'idéologie du «marché» et le bureaucratisme tatillon, le secteur public et les entreprises privées dans le cadre d'un projet industriel cohérent.
- favorable à une politique de protection temporaire de l'activité nationale, afin de lutter contre le chômage et contre une trop forte emprise extérieure.
- favorable à une organisation plus autonome de la production, seul moyen de redonner vie aux communes et aux régions.

UN PROJET DE SOCIÉTÉ

- parce que le royalisme est fondé sur un souci de justice, la N.A.R. souhaite une répartition plus équitable des richesses et des sacrifices, notamment par le biais de la fiscalité.
- parce qu'il n'y a pas de royalisme sans liberté des personnes et des communautés, la N.A.R. souhaite la naissance d'une nouvelle citoyenneté, par la diffusion des pouvoirs et des responsabilités,
- à cet effet, elle a fondé les Clubs Nouvelle Citoyenneté, qui réfléchissent aux conditions concrètes du changement dans la société française.

UN PROJET DIPLOMATIQUE

- animé par la volonté de défendre l'indépendance nationale et l'existence culturelle de la nation, face aux impérialismes soviétique et américain,
- tourné vers la constitution d'une internationale des nations qui rassemblerait, dans le respect de la liberté politique et de l'identité culturelle de chacun, les peuples qui entendent préserver ou reconquérir leur indépendance à l'égard des empires.

Tel est le projet royaliste, qui propose aux Français une révolution tranquille pour la justice et la liberté.
